

# New York et les chutes du Niagara



Jours:	11
Prix:	1750 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★☆☆☆
📌 Les incontournables	

Entre l'euphorie d'une ville qui ne dort jamais, les paysages bucoliques de vignobles et de lacs ainsi que les majestueuses chutes du Niagara, cette région est la promesse d'un **voyage dépayçant et authentique**.

## Jour 1-5. Découverte de la Grande Pomme



New York City 📍

- En arrivant à **New York**, un transfert privé sera prévu pour vous amener à votre hôtel en plein de Manhattan, l'un des 5 quartiers phares de New York. Pendant ces 5 journées, vous visiterez cette ville aux multitudes facettes et aux buildings impressionnants. Vous tomberez très vite amoureux de cette atmosphère magique. Riche de **musées**, de ses **avenues légendaires**, de ses **parcs** et de ses **prouesses architecturales**, la **"Grande Pomme"** ne cessera de vous surprendre à chaque coin de rue. Et pour cause, cette ville est si grande et riche en histoire que vous pourriez y rester un mois sans en avoir fait le tour ! Pendant ces 5 jours, vous visiterez donc les endroits phares de la ville comme **Times Squares**, **Central Park**, la **5ème Avenue** mais également **Chinatown**, **Little Italy** et le **quartier des affaires**.

🏠 Hébergement

Doubletree Hotel New York City Financial District 3\*

## Jour 6. Découverte des environs de New York en direction de Corning



New York City 📍

🚗 400km - ⌚ 4h

Corning 📍

- Vous récupérez votre voiture de location dans le cœur de New York pour vous diriger vers **Corning**.
- Après le dépaysement urbain, vous découvrirez une facette plus nature et rustique de l'État de New York. En dévalant les vallées et montagnes vertes, vous découvrirez la charmante région des **Fingers Lakes**. Lacs majestueux, cascades et chutes d'eaux, cette région est idéale pour les passionnés de la nature.

Vous visiterez également l'authentique **\*\*village de Corning\*\***. Célèbre pour son **\*\*musée de verre\*\*** et pour ses galeries d'art, c'est endroit parfait pour se ressourcer et flâner.

🏠 Hébergement

Staybridge Suites Corning 3\*

## Jour 7. Exploration des forêts des Fingers Lakes



Corning   
🚗 165km - ⌚ 1h 40m  
Rochester 

- Vous continuerez votre aventure à travers les lacs, les vignobles avoisinants et les forêts magiques des Fingers Lakes. La nature touchante de cette région ne vous laissera pas indifférent.
- Le dépaysement continuera également à votre arrivée à **Rochester**. Cette ville est connue pour ses **musées** (dont le manoir/musée de la photographie et des films de l'inventeur Kodak), ses beaux-arts et son modernisme.

🏠 Hébergement

Holiday Inn Hotel & Suites Rochester Marketplace 3\*

## Jour 8. En route pour découvrir les Chutes du Niagara



Rochester   
🚗 140km - ⌚ 1h 30m  
Niagara Falls 

- Le voyage continuera à vous émerveiller lorsque vous apercevrez les **majestueuses chutes du Niagara**. En bateau comme à pied, ces immenses chutes se fracassant contre la roche vous surprendront par leurs grandeurs et leurs beautés éclatantes. Ce paysage est impressionnant. Vous profiterez donc de cette première journée pour visiter les Chutes du Niagara.

🏠 Hébergement

Sheraton Niagara Falls 4\*

## Jour 9. Visite des Chutes du Niagara



Niagara Falls 

- Pour cette deuxième journée, une multitude de choses vous seront proposées : Visiter la **ville de Niagara Falls** avec ses restaurants, bars et musées tous plus excentriques les uns que les autres. Curieux de visiter les **Chutes du Niagara du Canada** ? Vous pourrez dans la même journée vous rendre au Canada (en traversant la frontière) pour vous rendre sur les différents autres points de vue, la vue est également époustouflante du Canada.
- En fin d'après-midi, retournez du côté des Etats-Unis pour profiter d'un moment détente au Spa de votre hôtel ou dans un des restaurants réputés de la ville.

🏠 Hébergement

Sheraton Niagara Falls 4\*

## Jour 10. Découverte de la ville architecturale de Buffalo



Niagara Falls   
🚗 40km - ⌚ 40m  
Buffalo 

- Aujourd'hui en quittant les Chutes de Niagara, vous découvrirez la **ville de Buffalo**. Cette ville longeant les rives du lac Érié, est connue pour son architecture néoclassique témoignant son passé de capitale industrielle. Cette ville offre donc une multitude d'activités à faire comme la visite de la Galerie d'Art Albright-Know, connue pour ses œuvres d'artistes, la visite du Buffalo Naval park, réputé pour son exposition sur les navires, tanks et avions de guerres. Dans l'après-midi, baladez vous sur les berges de Canalside où vous pourrez vous détendre et profitez de vos derniers moments en vacances.

🏠 Hébergement

The Delavan Hotel and Spa 4\*

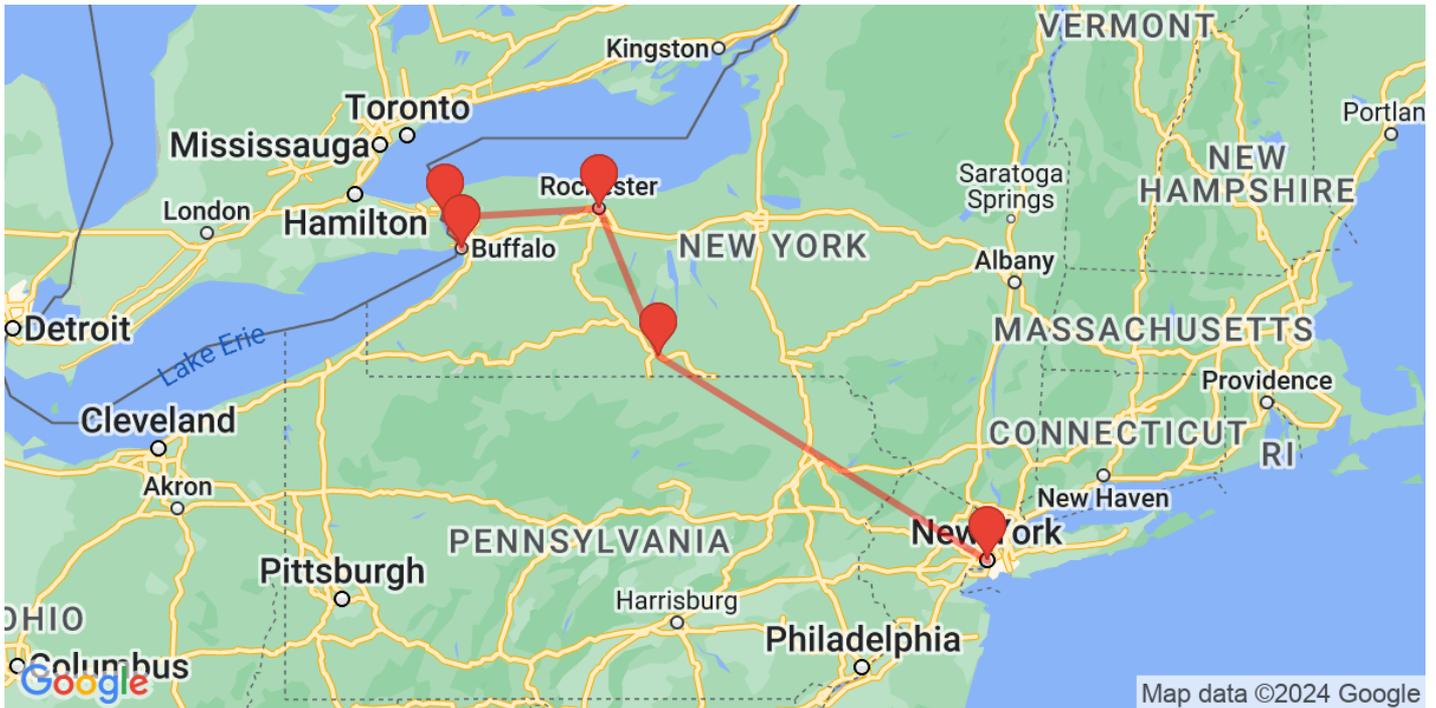
## Jour 11. -



Buffalo 📍

- Vous déposerez la voiture de location à l'aéroport de Buffalo.

## Carte itinéraire



## Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2

1750 EUR

### Inclus

- 10 nuits dans les hôtels mentionnés ou similaires.
- Location d'une voiture SUV intermédiaire avec toutes les assurances et taxes locales (sauf roadside assistance plus).
- Carnet de route 100% personnalisé
- Transfert vers le centre-ville de New York inclus.
- Assistance locale sur place
- Service conciergerie sur place

### Non inclus

- L'assurance voyage (en option)
- Les vols (en option)
- Les activités (en option)
- Tout ce qui n'a pas été mentionné dans ce prix comprend.

# Informations supplémentaires

---

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 45 jours avant la date du départ

Un acompte de 50% (cinquante pour cent) du montant total des prestations est à payer à la signature de ce bon de commande. Ce paiement confirme et garantit au client la réservation des prestations demandées. L'acompte de 50% (cinquante pour cent) doit être accompagné d'un exemplaire du bon de commande et des annexes possibles paraphés et signés par voie électronique. L'acompte devra au minimum couvrir 100% du prix des billets d'avion et au moins 20% des services terrestres.

Le solde devra être réglé, sans rappel de l'agence locale, au plus tard 45 jours précédant la date d'arrivée du client.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- Jusqu'à 61 jours avant la date d'arrivée : \$300 par personne pour frais de dossier.
- Entre 60 et 41 jours avant la date d'arrivée : 50 % de frais d'annulation/de résiliation, calculé soit sur l'ensemble du prix si tout le groupe est défaillant, soit sur le prix par personne multiplié par le nombre de participants défaillants,
- Dans les 40 jours avant la date d'arrivée : 100% de frais d'annulation/de résiliation, calculé soit sur l'ensemble du prix si tout le groupe est défaillant, soit sur le prix par personne multiplié par le nombre de participants défaillants.

Dans certains cas, Vacances America ne peut annuler certains services prépayés, non annulables ou annulables sous pénalités financières (Billet d'avions, location voiture, moto ou certains hôtels chargeant des frais en cas d'annulation, excursions, spectacles etc.).

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

### Passeport

Tout ressortissant français doit obligatoirement se munir d'un passeport valide pour entrer sur le territoire américain.

Les ressortissants français sont exemptés de visa, ce qui ne veut pas dire que le simple passeport suffira pour franchir la frontière.

### L'ESTA (Electronic System for Travel Authorization)

L'ESTA a été mis en place en 2009 pour remplacer l'ancienne feuille verte. Tous les ressortissants des pays membres du VWP (Visa Waiver Program) dont la France ont besoin de se munir de cette autorisation pour voyager aux États-Unis.

L'ESTA est obligatoire pour entrer aux États-Unis ! Il se présente sous forme de formulaire à remplir en ligne pendant l'organisation de votre voyage et doit être validé avant le départ. Le délai est de 72h avant le départ après ça, l'ESTA ne pourra pas être validé et vous ne pourrez pas entrer sur le sol américain. Il faut compter 14\$ pour obtenir ce droit d'entrée, le paiement se fait en ligne sur le site officiel.

L'ESTA est obligatoire pour tous les voyageurs souhaitant séjourner moins de 90 jours. Il n'y a pas d'exemption pour les enfants, eux aussi sont dans l'obligation d'avoir leur formulaire validé en main. Celui-ci est valide 2 ans ou jusqu'à la date d'expiration de votre passeport.

Une fois l'autorisation validée, il vous faut l'imprimer et la conserver dans un endroit facilement accessible, avec votre passeport par exemple.

## Le visa

Pour toute personne souhaitant voyager plus de 90 jours aux États-Unis, il est nécessaire de faire une demande de visa. Selon le motif de votre séjour, plusieurs visas sont possibles : étude, stage, emploi, compétition de sport, journalisme...

Pour faire une demande de visa américain, il faut suivre à la lettre les procédures et remplir les formulaires correspondant à la demande. Un rendez-vous doit être pris au consulat des États-Unis avec un officier américain.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.